



MRC de
Rimouski-Neigette

Le 20 août 2008

Esprit-Saint

Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes
377, rue Bank

La Trinité-des-Monts

Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Le Bic

Objet : **Appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des postes/**
Maintien du service postal et universel

Rimouski

N/Rés. : 08-167

Saint-Anaclet-de-Lessard

Madame,
Monsieur,

Saint-Eugène-de-Ladrière

Saint-Fabien

Veillez trouver ci-joint copie certifiée conforme d'une résolution dûment adoptée par le conseil des maires de la MRC de Rimouski-Neigette à sa séance ordinaire tenue à Rimouski le 13 août 2008 relativement à l'objet cité en titre.

Saint-Marcellin

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Saint-Narcisse-de-Rimouski

Saint-Valérien

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Louise Audet, pour
Louise Audet

LA/dl

p.j. Résolution

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 13 août 2008 à 19 h 30 à ses bureaux du 220, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

08-167 MAINTIEN DU SERVICE POSTAL ET UNIVERSEL/APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLERS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

CONSIDÉRANT QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

CONSIDÉRANT QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

CONSIDÉRANT QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

Il est proposé par Gaston Noël, appuyé par Marlène Dubé et résolu à l'unanimité que la MRC de Rimouski-Neigette indique à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

COPIE CONFORME



Directrice générale et
secrétaire-trésorière

(S) Gilbert Pigeon
Préfet

(S) Louise Audet, dir. générale
et secrétaire-trésorière